



ÉCOLE DE MUSIQUE DE CHECY

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 5 mars 2022

Membres présents : (voir annexe 1)

Ouverture de la séance à 10h00

ORDRE DU JOUR

- 1. Bilan moral 2021 par le directeur, Thierry Rouilly.**
- 2. Rapport financier par la trésorière bénévole, Nathalie Clément.**
- 3. Problématique et bilan de réflexion sur le futur de l'Association**
- 4. Projets futurs par le directeur, Thierry Rouilly.**

Ouverture de l'Assemblée Générale par un mot du Président.

1. Rapport d'activités 2021 par le directeur, Thierry Rouilly.

Cette année a été « hachée » en raison des multiples confinements et fermetures. Le système de visio a été souvent néfaste car des élèves ne sont pas revenus en cours. Certains professeurs ont pris l'initiative de faire des auditions pour remotiver les élèves.

Toutes les animations prévues ont été annulées sur le 1^{er} semestre 2021.

La période des réinscriptions a été très compliquée car beaucoup de familles se sont montrées indécises au moment de réinscrire leur enfant, d'où difficultés de faire les plannings des cours collectifs.

Finalement, on est passé de 40 élèves à une centaine en trois semaines. Cela reste un bon effectif qui set maintien malgré l'énorme perte de l'année 2020. Les classes complètes sont celles de piano, guitare, orgue, violon, percussions et éveil musical. Depuis, les activités ont replis complètement. La classe de violoncelle a dû fermer car il a été impossible de remplacer le professeur.

Les élèves semblent avoir retrouvé une bonne motivation, les prestations sont de nouveau assurées (concert de Noël, nuit de la lecture).

Il est encore à déplorer que certaines familles ne se sentent pas concernées par les prestations et ne se présentent qu'aux cours. Le directeur rappelle qu'il est important d'adhérer au projet de l'association.

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier et budget prévisionnel par la trésorière bénévole, Nathalie Clément

BILAN FINANCIER 2021

En premier lieu, nous tenons à remercier la municipalité pour la subvention allouée sur l'année qui nous permet de fonctionner.

Sur les 131 290,34 € de charges d'exploitations il y a la mise à disposition du directeur et des locaux que l'on retrouve dans les produits puisque c'est une opération blanche et que ces lignes d'écriture permettent de démontrer le cout que cela représente pour la municipalité. Comme vous pouvez le constater sur le compte de résultat, il met en évidence un excédent de 9 817,88 €. Mais cet excédent s'explique par le nombre d'adhérent bas qui permettent des charges salariales basses. Cet excédent équilibre notre perte financière de 2019.

Les professeurs, les membres du bureau ont poursuivi leur effort d'économies dans l'achat des partitions et dans les fournitures administratives. Il n'y a pas eu de voyage d'organisé. L'association s'est concentrée pour faire face à la situation sanitaire et continuer de fonctionner !

Les rémunérations du personnel et les charges salariales représentent les plus gros postes de dépenses pour un montant total de **80 861,59€**.

Cette somme ne peut être supportée par les inscriptions des adhérents qui est égale à 25 014.70 **31 %** du cout salarial. Il était de 36% en 2020

Les frais de fonctionnements sont de **4 775,98 €**

Nous avons une épargne actuelle qui nous permettra de faire face à des indemnités de départ en retraite et pouvoir prévoir plus sereinement les prestations à venir. Mais il faut rester vigilant sur la trésorerie, car il ne faut pas oublier que nous avons 11 professeurs et que pour certains la rémunération de l'école de musique est leur seule ressource. C'est une surveillance mensuelle qui est assouplie grâce au recours du comptable qui établit les fiches de paie et suit la législation sociale, s'occupe de l'enregistrement du livre comptable et effectue le compte de résultat. Cette dépense dans les frais de fonctionnement est inéluctable.

ORCADE

Association ECOLE DE MUSIQUE DE CHECY

Page :

1

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	4 780,34	5,39	6 233,49	8,16	(1 453,15)	-23,31
Installations techniques, matériel et outillage	4 780,34	5,39	6 233,49	8,16	(1 453,15)	-23,31
21540000 INSTRUMENTS DE MUSIQUE	38 050,82	42,94	38 050,82	49,79		
28154000 AMORT. INSTRUMENTS DE MUSIQUE	(33 270,48)	-37,55	(31 817,33)	-41,63	(1 453,15)	-4,57
Autres immobilisations corporelles						
21810000 AMENAGEMENTS	917,63	1,04	917,63	1,20		
21830000 MATERIEL INFORMATIQUE	1 235,69	1,39	1 235,69	1,62		
28181000 AMORT. AMENAGEMENT	(917,63)	-1,04	(917,63)	-1,20		
28183000 AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	(1 235,69)	-1,39	(1 235,69)	-1,62		
TOTAL III - Actif Circulant NET	83 831,94	94,61	70 191,91	91,84	13 640,03	19,43
Autres créances	152,70	0,17			152,70	
42100000 PERS.REMUNERATIONS DUES	152,70	0,17			152,70	
Disponibilités	83 679,24	94,43	70 191,91	91,84	13 487,33	19,21
51220000 SOCIETE GENERALE	45 812,66	51,70	13 340,02	17,45	32 472,64	243,42
51230000 SOCIETE GENERALE LIVRET A	37 866,58	42,73	56 851,89	74,39	(18 985,31)	-33,39
TOTAL DU BILAN ACTIF	88 612,28	100,00	76 425,40	100,00	12 186,88	15,95

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Total des fonds associatifs	62 327,04	<i>70,34</i>	52 509,16	<i>68,71</i>	9 817,88	<i>18,70</i>
Total des fonds propres	29 077,04	<i>32,81</i>	19 259,16	<i>25,20</i>	9 817,88	<i>50,98</i>
Fonds associatif sans droit de reprise	19 259,16	<i>21,73</i>	11 141,53	<i>14,58</i>	8 117,63	<i>72,86</i>
10200000 FONDS ASS. SANS DROIT REPRISE	19 259,16	<i>21,73</i>	11 141,53	<i>14,58</i>	8 117,63	<i>72,86</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	9 817,88	<i>11,08</i>	8 117,63	<i>10,62</i>	1 700,25	<i>20,95</i>
Total des autres fonds associatifs	33 250,00	<i>37,52</i>	33 250,00	<i>43,51</i>		
Fonds associatif avec droit - Apports	33 250,00	<i>37,52</i>	33 250,00	<i>43,51</i>		
10300000 FONDS ASS. AVEC DROIT REPRISE	33 250,00	<i>37,52</i>	33 250,00	<i>43,51</i>		
TOTAL III - Total des Provisions	18 582,08	<i>20,97</i>	14 579,08	<i>19,08</i>	4 003,00	<i>27,46</i>
Provisions pour charges	18 582,08	<i>20,97</i>	14 579,08	<i>19,08</i>	4 003,00	<i>27,46</i>
15300000 PROVISION INDEMN. FIN CARRIERE	14 216,00	<i>16,04</i>	9 347,00	<i>12,23</i>	4 869,00	<i>52,09</i>
15880000 PROVISIONS POUR INVESTISSEMENT	4 366,08	<i>4,93</i>	5 232,08	<i>6,85</i>	(866,00)	<i>-16,55</i>
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés						
TOTAL IV - Total des dettes	7 703,16	<i>8,69</i>	9 337,16	<i>12,22</i>	(1 634,00)	<i>-17,50</i>
Dettes fiscales et sociales	3 684,67	<i>4,16</i>	5 427,29	<i>7,10</i>	(1 742,62)	<i>-32,11</i>
43100000 SECURITE SOCIALE	1 554,76	<i>1,75</i>	1 253,24	<i>1,64</i>	301,52	<i>24,06</i>
43735000 MEDERIC	1 618,74	<i>1,83</i>	3 804,41	<i>4,98</i>	(2 185,67)	<i>-57,45</i>
43736000 PREVOYANCE HUMANIS	67,46	<i>0,08</i>	56,17	<i>0,07</i>	11,29	<i>20,10</i>
43737000 MUTUELLE	250,92	<i>0,28</i>	141,32	<i>0,18</i>	109,60	<i>77,55</i>
44210000 RETENUE A LA SOURCE IR	192,79	<i>0,22</i>	172,15	<i>0,23</i>	20,64	<i>11,99</i>
Autres dettes	4 018,49	<i>4,53</i>	3 909,87	<i>5,12</i>	108,62	<i>2,78</i>
46860000 CHARGES A PAYER	2 448,00	<i>2,76</i>	2 400,00	<i>3,14</i>	48,00	<i>2,00</i>
46870000 FORMATION PRO CONTINUE A PAYER	1 570,49	<i>1,77</i>	1 509,87	<i>1,98</i>	60,62	<i>4,01</i>
Total du passif	88 612,28	<i>100,00</i>	76 425,40	<i>100,00</i>	12 186,88	<i>15,95</i>

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		140 208,72	100,00	150 896,90	100,00	(10 688,18)	-7,08
Prestations de services		25 014,70	17,84	30 701,98	20,35	(5 687,28)	-18,52
70610000	INSCRIPTIONS FAMILLES	25 014,70	17,84	30 701,98	20,35	(5 687,28)	-18,52
Subventions d'exploitation		114 323,00	81,54	119 323,00	79,08	(5 000,00)	-4,19
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.	75 000,00	53,49	80 000,00	53,02	(5 000,00)	-6,25
74064100	SUBVENTION REM DIRECTION	20 000,00	14,26	20 000,00	13,25		
74070000	SUBVENTION MISE A DISPO LOCAUX	19 323,00	13,78	19 323,00	12,81		
Autres produits de gestion courante		5,02		5,92		(0,90)	-15,20
75800000	DIVERS (Dons, rbts divers...)	5,02		5,92		(0,90)	-15,20
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges		866,00	0,62	866,00	0,57		
78150000	REPRISE PROV. RISQ.& CHARGES	866,00	0,62	866,00	0,57		
Total des charges d'exploitation		131 290,34	93,64	141 110,60	93,51	(9 820,26)	-6,96
Autres achats et charges externes		44 098,98	31,45	45 323,23	30,04	(1 224,25)	-2,70
60630000	FOURN.ENT RET.&PETIT EQUIP			265,06	0,18	(265,06)	-100,00
60631000	ACHAT PARTITIONS	244,30	0,17	918,88	0,61	(674,58)	-73,41
60640000	FOURNIT. ADMINISTRATIVES			63,76	0,04	(63,76)	-100,00
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	19 323,00	13,78	19 323,00	12,81		
61520000	ENTRETIEN INSTRUMENTS	180,00	0,13			180,00	
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	939,43	0,67	1 224,10	0,81	(284,67)	-23,26
62110000	REM DIRECTEUR MIS A DISPO	20 000,00	14,26	20 000,00	13,25		
62260000	HONORAIRES	2 436,00	1,74	2 422,00	1,61	14,00	0,58
62300000	PUBLICITE CADEAUX			223,20	0,15	(223,20)	-100,00
62570000	RECEPTIONS	17,25	0,01	164,55	0,11	(147,30)	-89,52
62600000	FRAIS POSTAUX			23,28	0,02	(23,28)	-100,00
62610000	TELEPHONE	336,00	0,24	84,00	0,06	252,00	300,00
62780000	SERVICES BANCAIRES	145,00	0,10			145,00	
62810000	COTISATION	478,00	0,34	611,40	0,41	(133,40)	-21,82
Impôts, taxes, versements assimilés		1 099,05	0,78	1 491,28	0,99	(392,23)	-26,30
63300000	FORMATION CONTINUE	1 099,05	0,78	1 491,28	0,99	(392,23)	-26,30
Rémunération du personnel		71 516,30	51,01	69 504,23	46,06	2 012,07	2,89
64100000	SALAIRES	71 516,30	51,01	69 504,23	46,06	2 012,07	2,89
Charges sociales		8 246,24	5,88	13 701,47	9,08	(5 455,23)	-39,81
64510000	COTISATIONS A L'URSSAF	3 773,69	2,69	7 648,82	5,07	(3 875,13)	-50,66
64700000	MEDERIC	3 440,57	2,45	5 162,14	3,42	(1 721,57)	-33,35
64725000	HUMANIS PREVOYANCE	781,06	0,56	777,11	0,51	3,95	0,51
64726000	MUTUELLE	250,92	0,18	113,40	0,08	137,52	121,27
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 453,15	1,04	1 726,57	1,14	(273,42)	-15,84
68112000	DOT. AMORT. IMMO. CORPOR.	1 453,15	1,04	1 726,57	1,14	(273,42)	-15,84
Dotations aux provisions		4 869,00	3,47	9 347,00	6,19	(4 478,00)	-47,91
68150000	DOTATION PROVISION INDEMN. FIN C	4 869,00	3,47	9 347,00	6,19	(4 478,00)	-47,91
Autres charges		7,62	0,01	16,82	0,01	(9,20)	-54,70
65800000	CHARGES DIV. GEST. COURANTE	7,62	0,01	16,82	0,01	(9,20)	-54,70
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		8 918,38	6,36	9 786,30	6,49	(867,92)	-8,87
RESULTAT FINANCIER		212,27	0,15			212,27	

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Intérêts et produits financiers	212,27	0,15			212,27	
76800000 AUTRES PDTS FINANCIERS	212,27	0,15			212,27	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 130,65	6,51	9 786,30	6,49	(655,65)	-6,70
Produits exceptionnels	687,23	0,49			687,23	
77180000 AUTRES PROD.EXCEP.GESTION	687,23	0,49			687,23	
Charges exceptionnelles			1 668,67	1,11	(1 668,67)	-100,00
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 668,67	1,11	(1 668,67)	-100,00
Résultat exceptionnel	687,23	0,49	(1 668,67)	-1,11	2 355,90	141,18
TOTAL DES PRODUITS	141 108,22	100,64	150 896,90	100,00	(9 788,68)	-6,49
TOTAL DES CHARGES	131 290,34	93,64	142 779,27	94,62	(11 488,93)	-8,05
Excédent ou déficit de l'exercice	9 817,88	7,00	8 117,63	5,38	1 700,25	20,95
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

PREVISIONNEL 2022			
CHARGES	MONTANT en €	PRODUITS	MONTANT en €
60 - ACHATS		70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	
* Achats d'études et de prestations de services	2 843,00	* Prestations de services	
* Achats non stockés de matières et de fournitures	2 500,00	* Vente de marchandises	
* Fournitures non stockables (eau, énergie)		* Produits des activités diverses	150
* Fournitures d'entretien et de petit équipement	200,00		
* Autres fournitures	2 500,00		
61 - SERVICES EXTERIEURS		74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
* Locations	19 323,00	* Etat	
* Entretien et réparations			
* Assurances	1 350,00	* Région	
* Documentation			
* Divers	250,00	* Département	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
* Rémunérations intermédiaires et honoraires	3 483,00	* Commune	75 000
* Publicité, Publications	250,00		
* Frais postaux et télécommunications	336,00	* Autres recettes (préciser)	
* Services bancaires, autres		Mise à disposition du directeur	20 000
64 - CHARGES DE PERSONNEL		Mise à disposition des locaux	19 323
* Rémunérations de personnel	75 840,00		
* Charges sociales	15 168,00		
* Autres charges de personnel	1 800,00		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
Salaire directeur	20 000,00	Dont cotisations :	

		* Membres actifs	31 370
		* Membres honoraires	
		dons mécénat et dons manuels	
66 - CHARGES FINANCIÈRES		76 - PRODUITS FINANCIERS	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 869,00	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	4869
		79 - TRANSFERT DE CHARGES	
TOTAL DES CHARGES	150 712,00	TOTAL DES PRODUITS	150 712,00

3. Problématique et bilan de réflexion sur le futur de l'Association (voir Annexe 2)

- Problème : l'association est en déséquilibre financier. Aujourd'hui, le coût d'un élève est supporté à 30 % par son adhésion et 70% par la Mairie

L'équilibre budgétaire se situe à 130 élèves.

Aujourd'hui il est nécessaire de réfléchir pour garantir l'équilibre budgétaire.

- 3 axes :

- Soit on augmente les recettes
- Soit on baisse les dépenses
- Soit on ne dépasse pas 130 élèves.

Il convient de rappeler que l'Association a des statuts et des objectifs, des obligations auxquelles elle ne peut déroger.

Ses objectifs :

- Le développement de l'art musical
- L'Enseignement de la Formation Musicale, la pratique d'ensemble (orchestre, chorale)
- Le bien-être de l'élève

Toutes ses actions s'inscrivent dans ce cadre.

L'Association n'est pas une entreprise privée ni un service municipal. Si la municipalité change, rien ne dit qu'il y aura encore des subventions.

La seule piste viable serait les cours collectifs d'instrument.

Plusieurs pistes de réflexion sont en cours :

Augmenter les recettes ?

Stage pendant les vacances ?

Vendre un spectacle ?

Réfléchir à faire payer l'entrée des concerts.

Limiter le nombre d'élèves

La cotisation des adhérents est aujourd'hui de 30 euros. Proposition de la maintenir à ce prix.

Les grilles tarifaires restent inchangées.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Renouvellement des mandats du conseil d'administration.

Les mandats sont d'une durée de 3 ans renouvelable deux fois. Statutairement, on peut donc rester 6 ans maximum sur un poste.

Xavier Hue et Nathalie Clément se proposent pour un nouveau mandat.

Il manque une personne au conseil d'administration pour remplacer Vincent Dresens (trésorier adjoint).

Aucun candidat ne souhaite se présenter à ce poste.

Xavier Hue, président, et Nathalie Clément, trésorière, sont réélus à l'unanimité.

4. Projets futurs par le directeur, Thierry Rouilly.

- Le Cabaret Lecture a été annulé pour des raisons d'organisation.
- Le prochain concert de l'Harmonie aura lieu le 30 avril à l'Espace Georges Sand.
- Une semaine d'examens se tiendra du 16 au 20 mai 2022 pour que le directeur puisse auditionner tous les élèves y compris les adultes (même si leur participation ne sera pas obligatoire). Ces examens seront publics, les élèves joueront seuls devant un jury extérieur, ce qui permettra de faire un bilan sur le niveau (il ne faut pas voir cela comme une sanction). Le directeur rappelle que tout musicien doit savoir appréhender le stress. De plus, l'adhésion à l'UCEM oblige l'association à faire passer de examens. La grande majorité des élèves aujourd'hui sont en premier cycle.
- Un concert de fin d'année aura lieu, à priori, le premier week-end de juillet.
- La période de réinscriptions fera en deux temps : une pour les réinscriptions et une autre pour les nouvelles inscriptions.
- Projets d'intervention de deux professeurs sur le temps périscolaire (flute et clarinette) pour découvrir leur instrument.
- Présentation d'instruments dans les écoles à définir.
- Concert de Noël (éventuellement 1^{er} samedi des vacances)

Intervention de Mme Baulinet. adjointe à la vie culturelle et à la ville inclusive :

Serait-il possible de solliciter l'Harmonie pour faire un concert aux bénéfices de l'Ukraine ?

Sur le principe, le directeur n'y voit aucun problème. Mais le délai reste court.

Autre proposition, faire participer financièrement le public du concert du 30 avril au profit de l'Ukraine.

Fin de l'Assemblée Générale : 12h25

Le président,



La secrétaire,





ASSEMBLEE GENERALE

~~05.03.2021~~ 05.03.2022

NOM	PRENOM	NATURE (E élève, PA parents d'élève, M musicien, MU municipalité...)	SIGNATURE
ELEGANI	Nathalie	E-M	
GUINERMAIN	Philippe	E.M	
LECLERCQ	SIEPHEU	MU	
Schleim	Florence	PA	
Huro	dans	# P A N E	
RASIER	Fanny.	E	
Boulas	Jacelyne	E M	
ANGOT (S)	Odile Bernard.	Harmonie	
BECUE	Emmanuelle	Harmonie	
LECLERAQ	EVA	Elève Harmonie	
PUGN	Stephan	Elève	



ASSEMBLEE GENERALE

~~DU 27/11/2021~~ 05.03.22

NOM	PRENOM	NATURE (E élève, PA parents d'élève, M musicien, MU municipalité...)	SIGNATURE
Rau P	Thierry	D	
Bachelin	Virginie	Elise NU	